

verger, sous le chêne contre lequel l'autel avait été dressé, des feuilles portant l'empreinte d'une croix. Le bruit de cette trouvaille se répandit bientôt aux alentours et le mot de miracle ne tarda pas à être prononcé. A plusieurs reprises, le même fait fut constaté, non seulement sur des feuilles tombées, mais aussi sur d'autres encore attachées aux branches.

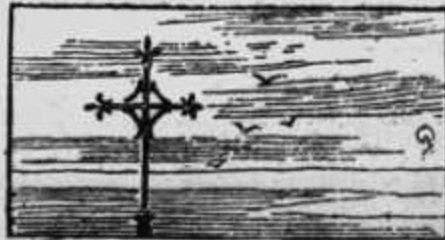
Déjà les étrangers affluaient (il vint notamment des groupes de Bonne-Espérance) pour trouver des feuilles miraculeuses qui se vendaient jusque 50 centimes la pièce. Des pourparlers furent engagés, dit-on, pour l'érection d'un couvent de Récollets sur l'emplacement de l'ancienne demeure du P. Richard.

L'affaire paraissait donc bien lancée et assez lucrative — aussi, ce qu'on confectionnait de ces feuilles ! Car, il faut l'avouer, les croix qui commençaient à révolutionner le monde croyant des alentours, étaient tout bonnement l'œuvre de quelques farceurs. Au moyen de cartes à jouer perforées et d'une vulgaire brosse, ils allaient, le soir, pocher les feuilles qui étaient trouvées le lendemain !

Cependant, des habitants de Beignée qui connaissaient la fraude et qui étaient indignés de voir exploiter les étrangers de la sorte, prévinrent charitablement ces derniers que les feuilles étaient préparées par des gars du village et n'avaient rien de surnaturel. Mais le résultat obtenu fut le contraire de celui désiré. Loin d'être remerciés, ils furent injuriés et traités d'impies. Finalement la vérité fut connue de tous et la plupart en rirent.

Le but de nos farceurs était de faire croire à un miracle dû au Bienheureux Richard, ce qui aurait donné lieu à l'érection d'une église, organisation d'un pèlerinage, etc., le tout au grand profit du commerce local...

JULES VANDEREUSE.



La Littérature wallonne

« Un patois, disait un jour Sainte-Beuve ⁽¹⁾, c'est une ancienne langue qui a eu des malheurs, ou encore une langue toute jeune qui n'a pas fait fortune. » Le wallon ⁽²⁾ a souffert de longs et injustes malheurs et n'a guère connu les brillantes destinées de son frère, le français, ce glorieux parvenu.

Comme le français, le wallon est fils de Rome. Il est né de l'évolution régulière du latin, apporté par les colons et les soldats romains sur une terre qu'occupaient des populations celtiques ⁽³⁾ et sur laquelle, plus tard, au v^e siècle, passa l'invasion franque. Les Celtes latinisés se sont, alors, légèrement mélangés de Germains. Puis, les circonstances politiques ont assuré aux habitants du sud et de l'est de la Belgique actuelle une histoire indépendante. En dehors de l'influence française, ils ont vécu sous le sceptre des princes-évêques de Liège ou des comtes de Namur et de Luxembourg. Leur vie sociale, leurs mœurs revêtirent des formes originales. Leur langue, à cause de leur situation excentrique, se différença du français plus nettement que les autres patois qui fleurissaient sur le sol de l'an-



Henri SIMON

(1) *Causeries du lundi*, t. IV, p. 321.

(2) Sur le wallon, son histoire et sa littérature, on peut consulter le livre, intéressant mais non sans parti pris, de M. J. DEMARTEAU, *le Wallon* (Liège, 1889), et le savant ouvrage de M. WILMOTTE, *le Wallon* (Bruxelles, 1893), qui s'arrête à la fin du xviii^e siècle.

(3) Cf. G. KURTH, *la Frontière linguistique en Belgique* (Bruxelles, t. I^{er} [1896], pp. 472, 528, et t. II [1898], p. 5).

cienne Gaule. Mais, en somme, la Wallonie a constitué de tout temps le poste avancé de la civilisation gallo-romaine; le wallon (1) puise sa sève au vieux tronc latin.

La littérature wallonne a ses titres de noblesse. Un des plus anciens textes romans, la cantilène d'*Eulalie* (ix^e siècle), est probablement wallon. Un des chefs-d'œuvre du moyen âge, la délicieuse chantefable d'*Aucassin et Nicolette* (2), fut écrit chez nous au XII^e siècle (3). Et jusqu'au *Sonnet de 1622*, par exemple, c'est-à-dire durant cette longue période qui va des balbutiements de la littérature française jusqu'au merveilleux épanouissement de l'âge classique, le wallon ne cesse de vivre et de produire.

Cependant, très tôt, les documents sont rares et médiocres; ces œuvres, que nous recueillons pieusement, ont surtout un intérêt philologique et historique. L'isolement où il est confiné, le malheur des temps et les progrès du français sont, dès le XVI^e siècle, néfastes au wallon qui ne vit plus que d'une vie obscure et chétive, réduit au rang de patois.

Il renaitra à la dignité littéraire à un moment imprévu. A l'heure même, en effet, où le français achève son insolente conquête de l'Europe cultivée, c'est à son modeste rival que des grands seigneurs liégeois, très aristocrates d'éducation et d'esprit, demandent d'exprimer non seulement le pittoresque des mœurs populaires, mais encore les ridicules



Joseph Vaxivets

d'une société élégante. *Le Voyédje* (voyage) *de Tchaudfontaine*, farce pleine de gaieté, se fait applaudir par un public très raffiné, au mois de janvier 1757; peu de temps après, le *Lidjwès égadjé* transporte sur la scène un curieux tableau de mœurs locales, et, dans un décor mondain, les *Hypocondes* promènent leurs manies de malades imaginaires. Et ainsi, au particularisme de quelques très authentiques grands

(1) On appelle communément wallon, par opposition au flamand, tous les parlers romans de Belgique, bien que le dialecte de Mons et de Tournai soit le picard, et celui du Luxembourg méridional le gaumais. Sur les limites du wallon et du picard, voy. J. SIMON dans *Mélanges wallons* (Liège, 1892), et sur le gaumais voy. FELLER et LIÉGEOIS dans *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. XXXVII (1897).

(2) Une adaptation en français moderne a été publiée naguère par M. G. MICHAUT, avec une préface de M. J. BÉDIER (Paris, 1901).

(3) C'est l'opinion de M. Wilmotte, et celle de M. Foerster (voy. *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XXVIII, p. 492).

seigneurs, MM. de Cartier, Fabry, de Harlez, de Vivario, le théâtre wallon doit ses premières productions, pièces charmantes, naturelles, expressives, qui ne sont pas loin d'être de petits chefs-d'œuvre (1).

Ce même particularisme inspire à Charles Simonon, en 1822, un beau poème où il célèbre l'antique cloche de la cathédrale de Saint-Lambert (*li Còparèye*) et ravive les souvenirs de la patrie liégeoise (2).

Avec un instinct non moins sûr, après la révolution de 1830, à laquelle les Wallons coopérèrent avec tant de vaillance et d'ardeur, lorsque la race, ayant enfin reconquis la liberté, aura pris une claire conscience d'elle-même, quand cette Belle au bois dormant se réveillera, c'est en wallon qu'elle chantera ses plus émouvantes chansons (3).

•••

Nous sommes aux environs de 1850. Dans toute l'Europe, l'idée des revendications nationales va triompher. On se prend d'une singulière sympathie pour les patois qui, comme autant de Cendrillons longtemps délaissés, se parent soudain de grâces inconnues. En Ecosse, Burns, en Allemagne Hebbel, ont déjà remis en honneur la poésie dialectale. En Provence, les *félibres* marchent sur leurs traces. Dans les Flandres, Conscience apprend à lire au peuple, et Ledeganck à chanter. Le moment semble propice pour le wallon.

En 1856, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'avènement de Léopold I^{er}, la *Société des vrais Liégeois* ouvrit un concours de « cràmignons » (4) L'œuvre couronnée fut *L'avez-v' veyou passer ?* Un vrai poète se révélait, capable de faire vibrer l'âme populaire, de l'exprimer dans des chants simples et délicats. Jamais on n'eût cru que le wallon pouvait atteindre à tant de poésie. On était surpris et ravi. Bientôt, le nom de Nicolas Defrecheux fut célèbre dans toute la Wallonie.

L'impulsion était donnée : le mouvement ne s'arrêta plus. Frédéric Diez venait de fonder la philologie romane : à Liège, Grandgagnage (5) appliquait au dialecte les méthodes de la science

(1) Voy. *Théâtre liégeois*, édition BAILLEUX, CAPITAINE, STECHER et HELBIG (Liège, 1854).

(2) Simonon (Charles-Nicolas), né à Liège en mai 1774, y mourut le 20 janvier 1847. Œuvres : *Poésies en patois de Liège précédées d'une dissertation grammaticale sur ce patois* (Liège, Oudart, 1845).

(3) Voy. *Anthologie des poètes wallons*, par CHARLES DEFRECHEUX, JOSEPH DEFRECHEUX et CHARLES GOTHIER (Liège, 1895).

(4) On sait que le cràmignon est une espèce de farandole, accompagnée de chant, qui correspond à l'ancienne tresque française (cf. GASTON PARIS, *Journal des savants*, 1892, p. 409).

(5) Voy. la notice de M. AUGUSTE DOUTREPONT, *Annuaire de la Soc. liég. de litt. wall.*, t. XVI (1903).

nouvelle. D'autre part, on étudiait, un peu partout, avec une curiosité passionnée, les coutumes, les usages, les croyances, les traditions anciennes. Enfin, le succès étonnant de la poésie patoisante autorisait les plus grandes espérances et légitimait les enthousiasmes les plus généreux. Le 27 décembre 1856, la *Société liégeoise de littérature wallonne* se fonda (1). Elle groupait des lettrés, des érudits, des écrivains, des folkloristes. C'étaient Grandgagnage, François Bailleux, Ulysse Capitaine, ~~Adolphe~~ Le Roy, le curé Duvivier, Auguste Hock, le chanoine Henrotte, Adolphe Picard, Joseph Dejardin.

L'article 1^{er} des statuts stipulait que la Société était constituée « dans le but d'encourager les productions en wallon liégeois; de propager les bons chants populaires; de conserver la pureté à l'antique idiome, d'en fixer autant que possible l'orthographe et les règles, et d'en montrer les rapports avec les autres branches de la langue romane. » La tâche était audacieuse et lourde. Ce n'est que dans ces derniers temps que l'épineuse question de l'orthographe a été résolue (2); c'est tout récemment que le projet d'un *Dictionnaire général de la langue wallonne* (3) est entré dans la voie de la réalisation. Mais les *Bulletins* et les *Annuaire*s (4) de la Société ont publié sans interruption un choix imposant d'œuvres littéraires et, dans le domaine de la lexicographie et du folklore, une foule de travaux et de compilations considérables (5). A l'heure qu'il est, la *Société liégeoise de littérature wallonne* compte cinq cents membres et, si le feu sacré du début a semblé, à certains moments, s'assoupir, son activité a pris, sous l'impulsion d'éléments plus jeunes et mieux formés aux méthodes scientifiques, un essor nouveau.

Un des modes d'action de la Société était — et est encore — l'attribution de prix annuels destinés à récompenser les meilleures œuvres soumises à son jugement. Par une fortune rare et inespérée, le premier concours fit surgir, en 1857, une pièce qui mérita les suffrages des censeurs les plus difficiles. Et du *Galant del siêrvante*, d'André Delchef, on peut dater la renaissance du théâtre wallon.

Depuis cet âge héroïque, si nous osons ainsi dire, et pour une part importante sous l'influence de l'Académie wallonne (comme on

(1) Voy. EUGÈNE DUCHESNE, *Revue de Belgique*, 15 novembre 1890.

(2) Voy. JULES FELLER, *Essai d'orthographe wallonne* (*Bull. de la Soc. liég. de litt. wall.*, t. XLI, 1901); *Règles d'orthographe wallonne* (*Bull.*, t. XLI, 1902); *A propos de l'orthographe wallonne* (*Annuaire*, t. XVIII, 1905).

(3) Voy. *Projet de Dictionnaire général de la langue wallonne* (Liège, 1904).

(4) En 1905 a paru le t. XLV du *Bulletin* et le t. XVIII de l'*Annuaire*.

(5) On y remarque une collection de glossaires comme il n'en existe nulle part ailleurs.

aimerait à l'appeler), le mouvement a grandi, sinon en intensité, du moins en ampleur.

Il n'est pas resté exclusivement liégeois (1) : l'aire qu'il embrasse s'est étendue de Malmédy (2) à Charleroi, de Nivelles à Virton (3). Et sur ce champ élargi, une abondante floraison a poussé. Un chiffre éloquent le prouvera : l'*Association des auteurs dramatiques et chansonniers wallons* (4), fondée en 1881 par un auteur applaudi, M. Alphonse Tilkin, a un répertoire de mille pièces (5)!

Cette floraison est variée. Tous les genres ont été abordés, et dans la masse énorme des œuvres, qui surpassent en nombre celle des *fétibres*, on trouve à côté de poèmes purement lyriques des poèmes épiques, à côté de vaudevilles des drames, à côté d'éphémères chansons de circonstance des romans qui visent à la durée. Passer en revue toutes les œuvres, souvent médiocres et insignifiantes, comme on doit fatalement s'y attendre, serait fastidieux, et nous ne pouvons nous astreindre à quelque rebutant catalogue. Il sied plutôt (et, aussi bien, c'est probablement cela que le lecteur requiert) d'essayer de dégager les caractères et les tendances de cette vaste et multiforme production littéraire.

• • •

La littérature wallonne est une littérature populaire, démocratique même. Elle n'a rien des complications d'une littérature de mandarins, rien des déliquescences malades des vieilles littératures, et, si elle ne déteste pas le lieu commun, elle ignore les artifices raffinés des rhéteurs. Elle est saine comme un beau fruit. Elle est fraîche comme les lilas en avril. Elle est faite pour charmer

(1) A dire vrai, d'ailleurs, même au début de la *Société liégeoise de littérature wallonne*, ce mouvement n'était pas exclusivement liégeois. Marche avait quelques pièces wallonnes (voy. *li Pèchon d'avri*, d'Alexandre, dans le t. II des *Bulletins*). Et on trouverait sans doute que le cas n'est pas isolé, si l'on connaissait mieux les productions locales.

(2) A Malmédy, de tout temps, on a joué au carnaval des « rôles », c'est-à-dire des sortes d'atellanes. L'esprit local a toujours été vivace dans cette ville. Un *Club wallon*, créé récemment et qui est très florissant, s'efforce à le maintenir intact (voy. NICOLAS PIETKEN, *la Germanisation de la Wallonie prussienne*, dans *Wallonia*, 1904).

(3) A Virton, on a représenté, l'an dernier, une pochade de M. Outer, *la Saint-Djan-Batisse*.

(4) Un arrêté royal du 30 juin 1892 a mis l'art dramatique wallon sur le même pied que l'art dramatique français et flamand, au point de vue de l'attribution des subsides gouvernementaux. Un Comité de lecture, composé de cinq membres et d'un secrétaire, a été institué par arrêté du 16 juillet de la même année.

(5) La *Fédération wallonne* de la province de Liège, fondée par M. Oscar Colson en 1894, compte trois sociétés de littérature patoise et soixante-dix sociétés dramatiques wallonnes.

des cœurs simples et naïfs, pour émouvoir des âmes frustes et candides. Elle est comme l'instinct de la foule épanoui.

C'est la *pasquète* (1), qui rythme le labeur de l'atelier, accompagne le bruit de la lime ou du rabot ; le *crâmnion*, qui, aux fêtes de paroisses, par les beaux soirs d'été, met un sourire sur les lèvres des fiancés et quelque émoi dans leurs cœurs ingénus ; le *spot*, qui se moque et qui raille ; la farce, qui déchaîne la grosse gaieté des auditeurs bénévoles ; la comédie, qui pique et morigène ; le drame, qui allume les sentimentalités promptes à s'enflammer.

Les auteurs sont *peuple*. Defrecheux, le plus connu d'entre eux, fut boulanger ; Vrindts, son successeur dans la maîtrise, a été cor donnier. D'autres sont typographes, lampistes, armuriers, tailleurs. Ils sortent du peuple et ne s'en distinguent que par la puissance de



Abbé Michel RENARD.

la réaction intime et le don de la création artistique. On songe, en les écoutant, aux trouvères et aux jongleurs du moyen âge, si peu gens de lettres, pour qui la gloire littéraire représentait si mince chose, dont l'art, malgré ses défaillances et ses gauches tâtonnements, est si expressif, si vivant, si humain. Comme certains d'entre eux, Moreau, Haserz, ont été des chanteurs ambulants ; tel auteur estimé de l'heure présente, un Tilkin, un Bovy, s'improvisant impresario, metteur en scène, directeur de troupe, promène et représente ses œuvres d'un bout à l'autre de la Wallonie.

Et il n'est pas jusqu'à tel *Caveau* provincial (2) qui ne rappelle les confréries de bourgeois poètes, qui fleurirent au XIII^e siècle, à Arras.

Comme la littérature française du moyen âge, qui va des subtilités de la lyrique courtoise à la grossièreté des fabliaux, la littérature wallonne oscille entre deux tendances, tendances éternelles, mais qu'elle colore de nuances originales. C'est, d'une part, une idéalité fine, de l'autre, un réalisme un peu gros.

(1) *Pasquète* est devenu le nom générique de la chanson.

(2) Le *Caveau liégeois* fut fondé en mai 1872 ; le *Caveau verviétois* est mort en 1899, au bout de plus de vingt années d'existence ; tous deux ont publié un *Bulletin* annuel, où l'on remarque les noms de MM. J. Vrindts, L. Wesphal, V. Carpentier, Ch. Bartholomez, J. Willem, G. Halleux, G. Thiriart pour le *Caveau liégeois* ; M. Pire, Ch. Remion, H. Raxhon, H. Bonhomme, Th. Chapelier, F. Remacle, A. Ramet, M. Lejeune pour la section wallonne du *Caveau verviétois*.

Sentimentalité délicate, sensibilité élégiaque teintée de quelque romantisme, mélancolie, celtique ou germanique d'essence, qu'aiguisent la finesse latine, tendresse émue pour les êtres et les choses, une musicalité chantante et fluide, des lignes transparentes, des courbes molles, comme en figurent les paysages de la Meuse ou de l'Ardenne souvent baignés d'une lumière limpide, presque immatérielle, mais parfois embusés d'un brouillard d'or (1).

En même temps, une verve frondeuse, caustique et bon enfant, une ironie légère, pétillante ou gouailleuse, un don d'observation peu ordinaire, une indépendance chatouilleuse et entêtée, un penchant narquois à la satire, une gaieté familière et entraînant, une vulgarité drue et vivace, un gros bon sens, une prédilection pour les choses quotidiennes, une sensualité courte autant qu'impérieuse, le goût de la plaisanterie grasse, la plus grande franchise dans la pensée et dans l'expression.

Voilà les contrastes que la littérature laisse deviner.

A ces deux tendances où la race wallonne trahit d'un côté ses appétits, de l'autre ses aspirations, répondent, du moins en gros, deux genres, également féconds et seuls vraiment représentatifs : la poésie lyrique et le théâtre (2).

La lyrique a ses thèmes immuables : les joies, les peines, le vin, la jeunesse, l'amour. Il ne manque pas de poètes pour les exploiter (*Houy*, s'écrie l'un d'eux, M. Jean Bury, *on n'a compté pas les feus d'pasquètes!* 3) et ils s'en acquittent avec des mérites divers.

Aucun n'a des accents plus prenants que n'en a eu Nicolas Defrecheux (4). Dans des pièces courtes, peu compliquées, d'une langue souple et d'un métier sûr, élaborées avec la dévotion lente que devaient apporter à leur tâche les « imagiers » d'autrefois (5), il a enfermé les émotions d'un cœur sentimental, élégiaque et tendre. Son inspiration est banale presque à force d'être simple, mais elle est

(1) Ces caractères distinguent les écrivains wallons de langue française, et empêchent de confondre un Séverin, un Mockel avec un Verhaeren ou un Eekhoud.

(2) Le roman wallon, fort bien inauguré par D. SALME en 1888 (*li Houlo*) et 1890 (*Pichète*), n'a pas, jusqu'à présent, produit un grand nombre d'œuvres caractéristiques au même titre que ces deux autres genres, encore qu'on en puisse mentionner de fort honorables, comme *li Pope d'Anvers* (1896), de J. VRINDTS (roman légendaire) ; *li Famille Tassin* (1900), d'A. TILKIN (roman historique) ; *Andri Méléhe* (1904), de LUCIEN COLSON (roman d'observation menue et de sentiment).

(3) Dans nos citations, nous avons rectifié l'orthographe, souvent fantaisiste, des auteurs.

(4) Defrecheux (Nicolas), né à Liège le 10 février 1825, décédé à Herstal le 26 décembre 1874. Ses œuvres ont été publiées en 1877, et rééditées en 1896. Cf. E. LAVILLE, *Un Poète populaire, Nicolas Defrecheux* (Liège, 1904).

(5) Il a mis dix mois à polir *Tot hossant*.

d'une saine morale. Il a chanté la vie journalière, la famille, la patrie, la charité. Il s'est attendri sur l'enfant :

Pus rôse qui l'frut di nos frêvi Plus rose que le fruit de nos fraisiers
Et pus blanc qui leû fleur. Et plus blanc que leur fleur.

Il a exalté le petit pays :

... Li p'tit payis ... Le petit pays
Wis' qui m'mère m'a hossi! Où ma mère m'a bercé!

Il s'est apitoyé (et ses actes furent d'accord avec ses paroles) sur les malheureux :

Ca si Dié done, c'est po qu'on done come lu.
Car si Dieu donne, c'est pour qu'on donne come lui.

Il a pleuré la mort d'une chaste amante, dans une complainte d'une beauté lamartinienne où sanglote une douleur discrète (*Léyiz-me plorer!*) :

<i>Sès p'titès mains avît l'minme blan-</i> [kiheûr]	Ses petites mains avaient la même [blancheur]
<i>Qui nos feûs-d'lis,</i>	Que les pétales des lys,
<i>Et ses deûs lêpes estît pus rôs' qui</i>	Et ses deux lèvres étaient plus roses
<i>Di nos rôsis; [l'fleur</i>	De nos rosiers; [que la fleur
<i>Mây nôle fâbite n'a fait oyî come</i> [lêye]	Jamais nulle fauvette n'a fait [ouïr comme elle]
<i>Des tchants si doûs.</i>	Des chants si doux.
<i>Léyiz-me plorer; tote mi vèye est</i>	Laissez-moi pleurer; toute ma vie
<i>Dji l'a piêrdou! [gâtêye:</i>	Je l'ai perdue! [est flétrie:
<i>Dji n' pous roûvi qu'êt saison des</i>	Je ne puis oublier qu'à la saison des
<i>Elle mi dêrit: [violètes</i>	Elle me dit: [violettes
<i>« Louk cès oûhês apistes sol cohète:</i>	« Vois ces oiseaux perchés sur la
<i>Si festêt-is!</i>	Se cajolent-ils! [ramille:
<i>Va, quand on s'inme, tos les djoûs</i> [d'ine annêye]	Va, quand on s'aime, tous les jours [d'une annêye]
<i>Sont des bês djoûs. »</i>	Sont de beaux jours. »
<i>Léyiz-me plorer; tote mi vèye est</i>	Laissez-moi pleurer; toute ma vie
<i>Dji l'a piêrdou! [gâtêye:</i>	Je l'ai perdue! [est flétrie:

Il a dit l'éveil du premier amour, dans une pièce admirable de grâce juvénile, de sentiment élevé et contenu (*L'avez-r' vèyou passer?*). Et je ne sais pas de plus rafraichissante idylle :

<i>Ses ouys estît pus bleûs qui l'cîr d'on</i> [djoû d'osté,	Ses yeux étaient plus bleus que le [ciel d'un jour d'été,
<i>Elle aveût come les andjes les</i> [tch'vêts d'on blond doré.	Elle avait comme les anges les che- [veux d'un blond doré.
<i>Ha! ha! ha! dihez-me, l'avez-ve</i> [vèyou passer?	Ah! dites-moi, l'avez-vous vu [passer?

<i>Elle âreût d'ine pâquète tchâssi lès</i> [p'tits solers]	Elle aurait d'une communiant [chaussé les petits souliers,
<i>Nolle hiêbe n'êsteût coukêye wis'</i> [qu'êlle aveût roté.	Nulle herbe n'était couchée où elle [avait marché.
<i>Ha! ha! ha! dihez-me, l'avez-ve</i> [vèyou passer?	Ah! dites-moi, l'avez-vous vu pas- [ser?

Sa poésie est le miroir d'une âme sincère et digne. Toujours pure, elle s'épanche et se donne comme une source.

Elle est comme la voix naturelle de la terre et du peuple (1). Heureux les poètes qui peuvent donner un corps aux aspirations de leur race et imposer leur rêve dans des strophes qu'on n'oubliera pas!

Plus fécond, plus spontané mais plus inégal, plus profond et plus pénétrant, Joseph Vrindts (2) charme par la même sincérité.

Ecoutez avec quelle familiarité plébéienne et candide, ce chrétien parle à l'antique crucifix, devant lequel priait sa mère. (*Li vis cruc'fis di m'mère*).

<i>Pauve vis souwé bon Diu, ti hosses</i>	Pauvre vieux et desséché bon Dieu, [tu branles]
<i>Comme si t'estahe on djône éfant!</i>	Comme si tu étais un jeune enfant!
<i>Ti creûs d' bioès n' tint pus péce</i> [essonne;	Ta croix de bois ne tient plus;
<i>Les viêrs ont v'nou fé des trôs</i> [d'vins,	Les vers sont venus y faire des trous,
<i>Et so t' mèsbrudjî ciêrps, sovint</i>	Et sur ton corps maltraité, souvent
<i>Ine niyêye di mohes si rassonne</i>	Une nichée de mouches se rassemble
<i>Po-z-étêtchi t' cadâve, mâgré</i>	Pour maculer ton cadavre, bien
<i>Qui dji t' riheûre tos les dimègnes.</i>	Que je te récure tous les dimanches.
<i>Ti maigue visêdje di keûve fait</i> [ne hêgne]	Ton maigre visage de cuivre fait une [grimace]
<i>Comme onk qu'est tot prêt' à plorer.</i>	Comme quelqu'un qui est tout prêt à [pleurer.
<i>Ciète, ti n'deûs nint esse foêrt binâhe</i>	Certes, tu ne dois pas être fort satisfait
<i>Di t' vèyi r'clawé so n' creûs d' bioès</i>	De te voir cloué sur une croix de bois
<i>Avou quéques clâs d' sabot. Ma foie,</i>	Avec quelques clous de sabot. Ma foi,
<i>Ji comprinds qui t' ès mâl à ti-âhe</i>	Je comprends que tu es mal à ton aise
<i>D' esse atélé come ti l'ès. Mins</i>	D'être loti comme tu l'ès. Mais
<i>T' as l'hâbitude de wârdêr t' posse,</i>	Tu as l'habitude de garder le poste,
<i>Et ti sês bin, twè, çou qu'i cosse</i>	Et tu sais bien, toi, ce qu'il en coûte
<i>Po supicêrter les deûrs tourmints.</i>	Pour supporter les durs tourments(3).

(1) Le monument Defrecheux, la belle œuvre du sculpteur Rulot, qu'on projette d'élever à Liège, a une signification plus haute qu'un simple hommage rendu à un poète.

(2) M. Vrindts est né à Liège le 7 avril 1855. — Œuvres lyriques : *Bouquet tot fait* (1893), *Pâhules rimés* (1897), *Lingadje et aksègnance des fleurs et plantes* (1898), *Vis Lidje* (1901).

(3) *Pâhules rimés*, p. 71.

Quelle vérité ! C'est avec des mots pareils que Villon écrivait à la requête de sa mère son admirable ballade à la Vierge.

C'est ce qui donne à toute une part de l'œuvre de Vrindts une humanité poignante. Une âme neuve s'y dépeint, pleine d'émerveillements, d'exaltations et de défaillances. Une philosophie indulgente et résignée, pitoyable et douce aux humbles, y sourit d'un sourire mélancolique et touchant.



NICOLAS DEFRECHEUX.

Ce philosophe est aussi un artiste, amoureux de pittoresque, soucieux de la forme. Il a des bonheurs d'expression étonnants. Il a dessiné de petits croquis de la rue d'un trait ferme et précis. Il a évoqué, avec un réalisme sans lourdeur, les séductions défrites du vieux Liège ou la vie grouillante du populaire quartier d'Outre-Meuse (1).

Le sens de la forme (si j'en commun dans toutes les littératures patoises, où c'est le délayage et la facilité insipides

qui s'étalent le plus souvent), ce sens nécessaire est également l'apanage de Henri Simon (2). Il lui a fait ciseler avec amour de délicieux poèmes à forme fixe. Ainsi, celui qu'il intitule *l'Arègne* (l'Araignée) :

<i>Inte les les djônès frissès cohètes,</i>	Entre les jeunes et fraîches ramilles,
<i>So l'vète hâye, tot tinpe à matin,</i>	Sur la haie verte, de grand matin,
<i>L'arègne, so rin de monde di tinps,</i>	L'araignée, en un rien de temps,
<i>Vint d'têhe si teûle. Elle si va mète</i>	Vient de tendre sa toile. Elle va se
	[mettre

<i>A l'ascète des pauvès mohètes</i>	A l'affût des pauvres mouchettes
<i>Qui n'pînsèt wère qu'on les vatint</i>	Qui ne se doutent guère qu'on les
	[attend

<i>Inte les djônès frissès cohètes,</i>	Entre les jeunes et fraîches ramilles,
<i>So l'vète hâye, tot tinpe à matin.</i>	Sur la haie verte, de grand matin.

(1) *Li vis Molin* (*Bouquet tot fait*, p. 9), qui est le chef-d'œuvre du poète, exprime à merveille, en même temps que sa vénération pour la ville qu'il aime, son attitude morale et son tempérament d'artiste.

(2) M. Simon est né à Liège, le 2 février 1856. Outre quelques poèmes disséminés dans diverses publications, il a donné au théâtre : *Li Bleû Bihe* (1887), *Coûr d'ognon* (1888), *Sêche t bêteche* (1890), *Li neûre Poye* (1893), *Brique et mcèrti* (1894), *A chaque Marthâ s'clâ* (1892).

<i>Louki, vos 'nnè cial ine troklète</i>	Voyez ! en voici trois
<i>Qui, tot zûnant, v'nèt dâver d'vins.</i>	Qui, tout en bourdonnant, viennent [s'y jeter.
<i>L'arègne heût s' teûle, et so leus vins</i>	L'araignée secoue sa toile, et, sur [leur rein
<i>Ni fait qu'ine hope d'al fi copète,</i>	Ne fait qu'un bond de tout là-haut.
<i>Inte les djônès frissès cohètes</i>	D'entre les jeunes et fraîches ramilles.

Un bon orfèvre parnassien revendiquerait non sans fierté ces petits bijoux d'un métal solide, finement ouvragé.

• • •

De la lyrique au théâtre (dont j'ai dit qu'ils se partageaient la faveur du public et des écrivains), M. Simon nous fournit une transition naturelle. Car il a composé des ouvrages dramatiques que les connaisseurs placent au premier rang (1).

Ses pièces sont des chefs-d'œuvre, petits ou grands. *Li Bleû Bihe*, dont le héros est un pigeon fameux dans les fastes colombo-philes, ne manque ni d'esprit, ni d'observation, ni d'action rapide et bien menée. Il est foncièrement Wallon. Et des qualités analogues se retrouvent dans *Coûr d'ognon*, étude de l'inconstance féminine, dans *Sêche, t bêteche*, dans *Brique et mcèrti*, dans *A chaque marthâ s'clâ*, qui, tous, comme *li Bleû Bihe*, sont bien de leur terroir.

C'est là l'originalité, mais aussi l'écueil du théâtre wallon. Les personnages sont bien de chez eux, saisis dans la réalité immédiate. Ils sont des documents fidèles, mais, trop souvent, ils manquent d'humanité générale. Nous voyons défilier, avec leur silhouette exacte, leurs signes particuliers, les types populaires que nous couvoyons dans la rue, tous les jours. Mais c'est l'extérieur surtout que l'écrivain a mis en relief, plutôt qu'il n'a disséqué les cœurs, démonté les rouages compliqués des âmes. Trop facilement, comme la comédie plautinienne, à laquelle on peut, à tant d'égards, la comparer, la comédie wallonne exhibe des types sempiternels : la petite bourgeoise, l'Ardennois, le Flamand, l'étudiant, le policier, le soulard, le cabaretier remplacent le soldat fanfaron, l'entremetteur de la comédie latine. La foule, satisfaite de les voir figurés, même avec un peu de rudesse caricaturale, n'exige pas davantage et si, par surcroît, on n'a point ménagé le sel des plaisanteries, elle rira. Elle pleurera, avec une identique complaisance, à quelque drame d'une sensiblerie même vulgaire. Mais si, chaque fois, l'auteur y trouve son profit, ce n'est pas l'art qui y gagne.

(1) Et je n'oublie pas qu'il est, en outre, folkloriste et lexicographe.

J'ai rappelé l'enthousiasme qu'excita, lorsqu'elle parut, la première pièce d'André Delchef (1). Elle en était digne : on y goûte une intrigue simple, l'entente de la scène, de l'entrain, des situations plaisantes, une psychologie avertie, une langue savoureuse et à la bonne franquette. *Les Deûs Nêveûs*, *Pus vis pus sot*, *Pitits bordjeûs* sont de la même veine.

Les comparses habituels de la comédie bourgeoise telle qu'elle se fixa au XVII^e siècle : la soubrette au franc parler, Mascarille, Agnès, le barbon grognon et généreux, l'« honnête homme » y revivent, transposés avec les modifications que leur impose un milieu différent, et renouvelés. Dans *Pauline Clôsson*, l'anecdote se hausse même aux proportions d'un conflit de passions et un peu de l'ardeur romantique brûle dans cette mère qu'on nous montre incapable de se résoudre à s'immoler devant sa propre fille.

Depuis les début d'André Delchef, bien des talents sont nés à la vie littéraire (2). Bien des pièces ont vu le jour. Beaucoup n'ont duré qu'un soir. Mais à l'une d'elles il a été donné d'avoir une carrière longue et glorieuse; de trouver un interprète incomparable dans un artisan improvisé acteur, Toussaint Quintin; d'être joués partout en Wallonie, à Malmédy, à Paris même, et son succès n'a pas été sans influencer sur le prodigieux développement du théâtre wallon. C'est *Tâti l'Pèriqui* (François le perruquier), d'Édouard Remouchamps (3).

Elle met en scène un modeste perruquier qui, croyant avoir gagné le gros lot de 100,000 francs lâche la bride à ses désirs de luxe et de vie fastueuse, à ses ambitions politiques, à tous ses rêves de parvenu vaniteux, pour ne découvrir son erreur qu'après force mésaventures, que lui cause un orgueil immodéré. Autour de lui évoluent de plaisants acolytes : Tonton, une Dorine liégeoise au bon sens vigoureux, Matrognard, ivrogne et parasite, l'Ardennaise, ignorante et finaude, Nonard, le neveu égoïste.

Ils vivent d'une vie singulière. Les scènes sont prestes; une gaieté intense les anime, une bonne humeur bouffonne les entraîne. La langue est merveilleuse de saveur, claire, pleine; le dialogue est alerte, semé de proverbes, de comparaisons, de locutions populaires,

(1) André Delchef, né à Liège le 15 mars 1836, y est décédé le 4 juillet 1902. Œuvres : *Li Galant del siervante* (1857), *les Deûs Nêveûs* (1860), *Pus vis pus sot* (1863), *Pitits bordjeûs*, *Pauline Clôsson*.

(2) Qu'il suffise de citer : à Liège, MM. Bartholomez, Bovy, Carpentier, Thiriart, Tilkin; à Namur, MM. Berthaler, Léon Pirsoul, A. Souldo, Louis Loiseau; à Verviers, MM. Huberty, Hurard; à Jodoigne, feu Edmond Etienne; à Nivelles, M. G. Willame; à Dinant, feu Collard; à Charleroi, MM. Clément Deforeit, Jules Vandereuse, etc.

(3) Né à Liège le 14 mai 1836, décédé le 2 novembre 1900. — *Li Savti* (1858), *les Amours da Geré* (1875), *Tâti l'Pèriqui* (1884).

de spots, de traits piquants. Et quand, à la fin du troisième acte, Tâti désillusionné, revenu de ses folles chimères, ordonne à sa sœur d'aller reprendre l'enseigne qui, autrefois, signalait sa boutique aux chalands, on n'a pas eu le temps de s'apercevoir que la fable est, après tout, banale et sommaire, que les personnages pourraient être plus fouillés : ils vous ont emporté dans leur mouvement rapide; on n'a été attentif qu'à les regarder vivre et à s'étonner de les trouver si vrais.

* *

Jusqu'ici, je n'ai mentionné que des auteurs liégeois. Encore que les lettres wallonnes y brillent d'un éclat plus vif qu'ailleurs, Liège n'est pourtant pas le seul foyer. Chaque ville de Wallonie, en effet, tient à honneur de protéger et garder pure la flamme de l'esprit de terroir (1); chacune répète avec un plaisir jamais las les chansons favorites des poètes du clocher.

Namur, à la gaillarde devise, conserve le souvenir des poèmes où Wérotte (2) a condensé le meilleur de son humeur joviale, de sa bonhomie narquoise, de ses mœurs provinciales. Elle redit les couplets guillerets où, comme autrefois à Nevers, maître Adam Billaut, son poète a chanté les pots :

Frêchi sès ouys, c'est del nioniote : Mouiller ses yeux, c'est de la folie :
I vaut bin mia frêchi s' gosi. Il vaut-bien mieux mouiller son gosier.

Elle répète les chansons où, comme dans *Mi p'tit crêton*, il a peint sans fard l'amour déluré de ses filles. Et c'est pour elle que Bosret a marié les tons du *Bla Bouquet* (3).

Nivelles, qui fut la ville des abbesses, n'oublie pas que le bon

(1) L'amour du vieux langage chez le populaire, et même dans la bourgeoisie, y est entretenu par des gazettes rédigées en wallon et qui sont très lues; telles sont : le *Spirou* et le *Clabot*, à Liège; la *Marmite* et le *Couarneû*, à Namur; le *Trô d'sotais* et le *Fré Cougnou*, à Verviers; le *Mohon*, à Spa; l'*Airdiè*, à Dison; le *Sauverdia*, à Jodoigne; le *Tonîr* et le *Créquion*, à Charleroi; le *Ropieur*, à Mons. En outre, beaucoup de journaux publiés en français font souvent une place au wallon.

(2) 5 mars 1795—24 avril 1870. Cf. AUGUSTE VIERSET, *les Poètes namurois* (Liège, 1888).

(3) A côté d'eux on peut citer Colson, Lagrange, Suars, Metten, Mandos, Loiseau, Bodart.



Édouard REMOUCHAMPS.

abbé Michel Renard (1) célébra ses gloires. Grâce à lui, en effet, *Djan d' Nivelles*, « el fils de s' père », les géants *Largayon* et sa femme *Largayone* recommencent sous nos yeux leur existence épique, et, pour que l'âme puérile et riante des grands enfants qui les créèrent fût satisfaite, leur historiographe a bariolé de teintes crues le milieu où leur légende se déroule, mêlé des scènes rustiques aux épisodes fabuleux et coloré leurs aventures d'une couleur rabelaisienne, avec une robustesse joyeuse et saine.

* * *

Telle est, dans ses apparences variées, la littérature wallonne contemporaine.

Il la faut considérer non point comme un accès passager et superficiel de particularisme, ni comme la suprême révolte et le dernier soubresaut d'instincts héréditaires qui meurent, ni même comme une protestation légitime contre des revendications hostiles à l'esprit qu'elle exprime ; il faut l'envisager comme une des manifestations d'un mouvement large et complexe, à la fois historique, artistique et littéraire (2) qui marque le réveil de l'intellectualité et de l'activité provinciale dans la Belgique romane.

J'ai tâché de faire voir le sens de cette littérature patoise. Il serait téméraire et vain de prophétiser son avenir. Quoi qu'il en arrive, elle aura aidé, elle aidera encore le peuple à mieux goûter les magiques prestiges de la petite patrie, à renouer avec le passé, à s'enraciner, à prendre conscience de son génie. Rien qu'à ce titre, elle n'est pas stérile (3).

OSCAR GROJEAN.

(1) Né à Braine-l'Alleud, le 18 septembre 1829, décédé à Bruxelles, le 10 juin 1904. — Œuvres : *Djan d' Nivelles* (1857), *Largayon* (1903).

(2) *Wallonia* s'efforce d'en être le miroir fidèle.

(3) [Cette étude de notre collaborateur est empruntée au beau recueil, *la Patrie belge*, que le journal *le Soir*, de Bruxelles, publie à l'occasion du 75^e anniversaire de notre indépendance. Nous remercions notre confrère de nous avoir très obligeamment prêté les clichés des portraits qui l'illustrent. — N. D. L. R.]

Chronique Wallonne

Faits divers

Une œuvre de Constantin Meunier pour le Musée de Liège. — Dans l'étude de M. Charles DELCHEVALERIE, citée ci-dessus, p. 148, l'auteur remarque en terminant que, des houillères du Borinage aux verreries du Val-Saint-Lambert, Constantin Meunier fit en Wallonie l'attentive moisson des symboles. Or, le Musée de la métropole wallonne ne possède rien de lui. Et l'auteur ajoute :

« Nous demandons formellement que cet inexcusable oubli soit bientôt réparé, et nous espérons qu'à bref délai la vue d'une ou de plusieurs des œuvres de celui que pleure l'Art universel permettra à ceux d'entre nous qui l'ignorent encore d'apprendre à honorer sa mémoire de toutes les forces d'une gratitude qui comprend, qui admire et qui aime. »

Dans un autre article du même journal (*l'Express*, 6.5.05), notre confrère reprend et précise son désir en ces termes :

« Avant de détailler nos impressions sur les admirables toiles qui ornent le salon d'honneur du compartiment national (Exposition des Beaux-Arts), formulons un vœu. Au centre de ce Salon se dresse un admirable *Mineur assis*, de notre glorieux et regretté Constantin Meunier, le maître souverainement compréhensif des laborieuses plèbes wallonnes. Quelle noblesse, quelle grandeur, quelle simple et virile émotion dans cette sombre statue d'ouvrier las et pensif ! Répétons à son sujet le souhait fervent que nous exprimions au lendemain de la mort du génial sculpteur : il n'est point de spécimen de l'art de Meunier au Musée de Liège ; pour que la métropole wallonne puisse apporter au grand créateur disparu l'hommage quotidien de son admiration, demandons au gouvernement, qui fait à chaque Salon de multiples achats, de doter notre Musée de cette œuvre si hautement humaine et pour nous si fraternelle, de cette œuvre sentie en Wallon et qui magnifie si bellement le labeur wallon. »

Il va sans dire que nous nous associons de toutes nos forces à ce vœu. Mais est-il nécessaire que l'initiative vienne du Gouvernement ? La ville de Liège ne pourrait-elle prendre les devants ?

Précisément, à l'occasion du 75^e anniversaire de l'indépendance du Pays, on se propose, en diverses régions, de glorifier le Travail et l'Industrie qui ont assuré à la Belgique, la superbe vitalité qui fait l'admiration du monde entier. Un mouvement intense se dessine dans cette voie, notamment au pays de Charleroi, où des listes de souscription, pour l'érection d'un monument au Travail et de l'Industrie, circulent dans tous les mondes avec un admirable succès.

La ville de Liège a l'occasion de s'associer pour son compte à ce mouvement ; elle peut du même coup rendre un hommage solennel à Constantin Meunier. Nous avons la conviction qu'elle n'y manquera pas.

Les Cours de Vacances, à Liège. — Une institution scientifique et philanthropique fonctionne depuis quelques années à l'Université de Liège sous le titre de *Cours de Vacances*, ayant pour but d'offrir, moyennant une rétribution minime, l'accès des sources locales d'instruction et un enseignement agréable et autorisé sur des sujets choisis.

La Commission de ces *Cours* a décidé d'organiser cette année deux séries de cours et conférences, ayant chacune une durée de trois semaines.

La 1^{re} série commencera le lundi 17 juillet pour finir le samedi 5 août ; la 2^e série durera du lundi 17 août au samedi 26 août. Chaque série comportera un certain nombre de cours et de conférences se rapportant à la Littérature française et nationale, à l'Histoire de l'art, à l'Histoire de la Belgique, à la Linguistique, et à d'autres sujets analogues. En outre, des cours théoriques et pratiques de Langue et de Littérature allemandes et anglaises seront organisés pendant la 2^e série.

Les Cours de Vacances s'adressent surtout aux étudiants étrangers, désireux de se perfectionner dans la connaissance littéraire et pratique des langues. Grâce à la manière dont ils sont organisés, ces cours produisent de remarquables fruits ; ainsi s'explique la vogue de cet enseignement d'été dans les pays voisins, et à Liège même.

Outre les étudiants étrangers qui se rendront nombreux, on peut l'assurer, à l'invitation du Comité organisateur liégeois, il est permis de compter sur la présence de l'élite des personnes instruites, jouissant chez nous de quelques loisirs, et particulièrement des instituteurs et des institutrices belges. Ceux-ci mettront à profit une occasion unique de perfectionner leurs connaissances littéraires. Il est à souhaiter que les administrations publiques les aident, de leur côté, dans ce dessein louable, en subventionnant les maîtres et maîtresses qui seraient disposés à séjourner à Liège pendant la période de leurs vacances.

Les participants auront, en outre, cette année, l'avantage de prendre part à de nombreuses visites aux différentes sections de l'Exposition universelle et internationale de Liège, visites que rendront plus instructives encore des conférences données par des spécialistes.

En un mot, rien ne sera négligé pour que les participants trouvent à Liège un accueil sympathique, des conditions de vie avantageuses, des distractions variées, bref l'emploi à la fois le plus utile et le plus agréable de leur temps de vacances.

Le programme complet des cours sera publié prochainement, en distribution chez le Secrétaire, rue Wazon, 78, Liège.

La Commission est composée de M. H. FRANCOTTE, professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres, *Président*, de MM. PARMENTIER, WALTZING et WILMOTTE, professeurs à la même Faculté, de MM. DEJACE et ORBAN, professeurs à la Faculté de Droit, et de M. J. BRASSINNE, sous-bibliothécaire de l'Université, *Secrétaire*.

Pierre Deltaxe.



Le rôle des maîtres wallons dans la première Renaissance des Valois

Jean-Pépin de Huy. — Jean de Liège. — André Beauneveu.

(XIV^e SIÈCLE)

On sait que l'illustre COURAJOD a constaté une véritable « Renaissance » dans l'art du XIV^e siècle. Elle fut en grande partie l'œuvre des imagiers wallons qui, entre tous les maîtres d'alors, s'imposèrent avec éclat dans les milieux artistiques et princiers de France. J'ai essayé dans ces pages de rassembler ce que l'on sait des trois plus grands d'entre eux : Jean-Pépin de Huy, Jean de Liège et André Beauneveu.

* * *

Les études de COURAJOD ont eu particulièrement pour objet la sculpture. Il reconnaît les premiers symptômes du Renouveau dans les monuments funéraires. La figure jusque là impersonnelle du gisant devint un portrait. Pour perpétuer le mort on fit appel à la vie. Rien n'était changé aux traditions ; seule la face empruntait une beauté plus réelle à la créature vivante. Le premier portrait apparaît avec la statue de Philippe III exécutée par les imagiers Pierre de Chelles et Jean d'Arras. S'ils ne sont point « belges », ils sont gens du Nord. Tout de suite d'ailleurs, à leurs côtés, nous trouvons, à Paris même, un sculpteur autrement puissant et qui est bien des nôtres : c'est Jean-Pépin de Huy — parfois appelé Pépin de Huy, Jean de Huy ou de Wit (1). Il s'intitulait tombier et bourgeois de Paris. Ses clients étaient de choix. Il exécuta un grand nombre d'ouvrages en albâtre que polychromaient les peintres en vogue. Ses

(1) Cf. J.-M. RICHARD, *Mahaut comtesse d'Artois, etc.* Paris, 1887, 8^e, p. 312 et suiv., et COURAJOD, *Leçons*, t. II, p. 36 et suiv.

principales œuvres funéraires lui furent commandées par la comtesse Mahaut d'Artois. En 1311, il sculpta le tombeau d'Othon comte de Bourgogne, mari défunt de la comtesse. Le monument était en albâtre et le socle s'animait de pleureurs, comme on en vit plus tard autour des célèbres tombeaux de Dijon. En 1315, maître Jean de Huy exécuta la tombe de Jean d'Artois et en 1317 celle de Robert d'Artois, tous deux fils de la comtesse Mahaut. Le mausolée de Robert placé autrefois dans l'église des Cordeliers de Paris, est aujourd'hui conservé dans l'église de Saint-Denis. Jean-Pépin y travailla avec d'autres sculpteurs de 1328 à 1330. On ne sait ce qu'est devenue une armature de fer surmontée d'un dais qui protégeait autrefois le tombeau. Celui-ci se compose actuellement d'une simple dalle et de l'effigie du mort. Robert d'Artois respire une exquise pureté de fleur chevaleresque exhalant un parfum suprême avant de mourir. L'art gothique se serait reconnu dans l'idéalité pieuse du gisant, dans la large simplification des mains jointes, dans le bouclier fleuri de lis royaux, dans la cotte d'armes engainant de plis rigides une longue chemise de mailles. Mais les traits juvéniles de la face correspondent à l'âge du défunt ; des boucles fines, réelles, encadrent la tête d'une coupe à la mode. C'est un timide essai ; la francisation du maître est trop puissante ; son émotion ne peut que balbutier les mots nouveaux. L'œuvre néanmoins est la plus belle que montre le premier tiers du siècle précurseur. Et comme pour souligner ce que ce premier courant doit aux provinces septentrionales, il se trouve que l'étoffage polychrome d'un grand nombre d'œuvres de Jean de Huy fut exécuté par un peintre enlumineur qui s'appelait Pierre de Bruxelles.

..

Vers le milieu du XIV^e siècle, la sculpture traverse en France une seconde phase. Les têtes s'individualisent de plus en plus et peu à peu tout le corps, sans perdre absolument ses rythmes gothiques, voit s'évanouir la noblesse idéale de ses draperies dans une recherche de lignes moins conventionnelles. Telle est l'opinion de COURAJOD⁽¹⁾. Il y a sans doute lieu de remarquer ici que l'idéalité des draperies gothiques est plutôt remplacée par des combinaisons de plis, tout aussi conventionnelles, imaginées par les maniéristes parisiens : volutes sous le bras, contrastes entre les petits plis collés sur le buste et les larges sillons creusés sur les jambes, etc. Quant aux portraits,

(1) *Leçons*, v. II, p. 82.

ils se multiplient avec un sentiment de plus en plus vif de la ressemblance.

Annoncé par la statue de Philippe, comte d'Evreux et roi de Navarre († 1343), par les divers monuments de Jeanne de France, reine de Navarre († 1349), par l'effigie de Guillaume de Chanac, évêque de Paris († 1348), ce second courant nouveau s'exprime dans les chefs d'œuvre sous le règne de Charles V et successivement s'incarne en deux maîtres wallons : Jean de Liège et André Beauneveu.

Jean, Jehan ou Hennequin de Liège, (1) que les documents appellent parfois Hennequin de la Croix, était employé à Paris par les comtes de Flandre et jouissait d'un grand crédit à la cour de France. Les textes anciens qui le concernent parlent surtout des travaux qu'il exécuta pour Charles V. Le roi le préférait semble-t-il à tous les imagiers et « faiseurs de tombes » contemporains et lui confia la part d'honneur dans la décoration sculpturale de la Vis du Louvre. Cet escalier monumental que Viollet-le-Duc essaya de recréer dans un dessin hypothétique, s'ornait de diverses effigies princières et royales placées dans des niches que gardaient des statues de gens d'armes. Une pléiade de maîtres fut requise pour la « taille » de ces effigies : Jean de Saint-Romain, particulièrement fameux, Jacques de Chartier, Guy de Dampmartin, Jean de Launay, tous français. On y joignit un belge : Jean de Liège. Quelles statues pensez-vous que l'on réservât à cet étranger ? Celle des gens d'armes ? Non point. Celles du roi lui-même, de Charles V et de son épouse Jeanne de Bourbon. Cette commande n'épuisa point la faveur royale. Charles V, qui avait été duc de Normandie, souhaita que son cœur fut déposé dans la cathédrale de Rouen, et à cette intention fit exécuter de son vivant un tombeau d'albâtre et de marbre par Jean de Liège. Le mausolée montrait la figure étendue du souverain grandeur naturelle, recouverte de vêtements royaux, tenant d'une main le sceptre fleurdelisé, de l'autre un cœur.

Le tombeau du fou de la cour, Thévenin de Saint-Léger († 1340) fut également commandé à l'artiste liégeois et payé largement.

La cour de Flandre, d'autre part, employa le maître au tombeau de Jeanne de Bretagne, et cette œuvre, ornée de cuivre, entourée de ferrures et de treillis, fut placée dans l'église des Dominicains d'Orléans. Il ne reste, hélas ! aucun vestige de tous ces importants travaux et les créations du sculpteur ornemaniste Jehan de Liège,

(1) Cf. DEHAÏNES, *Histoire de l'Art dans les Flandres, l'Artois le Hainaut, etc.*, nombreuses mentions ; COURAJOD, t. II, p. 117 et suiv., et SAUVAL, *Recherches sur les Antiquités de la ville de Paris*, t. I.